

Commune de

MOZE-SUR-LOUET

Déclaration de projet valant mise en
compatibilité du PLU



Bilan de la concertation

Dossier 24074915
30/04/2026



réalisé par

Auddicé Val de Loire
Rue des Petites Granges
49000 SAUMUR

02 41 51 98 39

Accusé de réception en préfecture
049-214902223-20260505-DCM2026-36-DE
Date de réception préfecture : 07/05/2026

TABLE DES MATIERES

1.1	DELIBERATION DE PRESCRIPTION – MODALITES DE CONCERTATION	3
1.2	ACTIONS MISES EN ŒUVRE POUR LA CONCERTATION	3
1.3	REMARQUES ET INFORMATIONS RECUEILLIES DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION	5
1.4	OBSERVATIONS EMISES	6

Accusé de réception en préfecture
049-214902223-20260505-DCM2026-36-DE
Date de réception préfecture : 07/05/2026

1.1 DELIBERATION DE PRESCRIPTION – MODALITES DE CONCERTATION

La délibération DCM2025-01 du 9 janvier 2025 a fixé les modalités de concertation suivantes pour la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Mozé-sur-Louet :

- mise en place d'un registre pour consigner les observations écrites du public à la mairie de Mozé-sur-Louet ;
- possibilité pour le public de formuler ses observations par écrit en les adressant à Madame le Maire par voie postale : Mairie, 7 rue du 22 juillet 1793, 49610 Mozé-sur-Louet – ou par voie électronique : mairie@mozesurlouet.fr ;
- insertion d'un article présentant le projet de modification du PLU :
 - dans le bulletin municipal ;
 - sur le site internet de la commune.

1.2 ACTIONS MISES EN ŒUVRE POUR LA CONCERTATION

Les éléments suivants sont venus répondre à ces modalités de concertation et permettent de justifier qu'elles ont été respectées :

- 1 registre de concertation a été mis en place à la mairie de Mozé-sur-Louet à compter du 2 décembre 2025 :



Photographie du registre de concertation disponible à l'accueil de la mairie

Accusé de réception en préfecture
N° : 2025-12985-DE
Date de réception préfecture : 07/05/2026

- Un article présentant le projet de modification du PLU a été publié dans le bulletin municipal « Le Petit Mozéen » du mois de janvier 2026 :

Déclaration de projet n°1

emportant mise en compatibilité du PLU

Quel est l'objet de la Déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLU ?

La déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) vise à permettre la création d'une Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) au lieu-dit « La Boirie » au sud de la commune.

Ce projet doit permettre à la société TPPL d'obtenir un nouvel exutoire pour le stockage de ses déchets inertes sur une surface de 6,4 ha.

La société TPPL, fondée dans les années 1930, est leader dans son domaine dans le département du Maine et Loire. Son activité s'étend à l'exploitation de carrières, la réalisation de travaux publics, la fabrication de bétons et enrobés et la valorisation des matériaux de déconstruction. Aujourd'hui, ce sont 480 femmes et hommes qui font vivre l'entreprise.

Le périmètre d'exploitation envisagé par l'entreprise n'est aujourd'hui pas compatible avec le zonage du PLU de Mozé-sur-Louet. Cette incompatibilité empêche aujourd'hui la société TPPL de déposer son dossier de demande d'enregistrement au titre des ICPE auprès des services de l'Etat.

L'intérêt général du projet se manifeste dans la mesure où celui-ci permettra de :

- gérer par suivi et régularisation à l'échelle de l'EPCI, les flux de matériaux inertes en évitant les dépôts sauvages ;
- préserver l'emploi et l'économie communale ;
- mieux prendre en compte l'environnement en réduisant la distance de trajet entre les lieux d'accueil d'inertes et le chargement des poids lourds en granulat dans la carrière, et donc réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre ;
- se conformer au SCOT ainsi qu'au PRPGD ;
- valoriser et consolider la Trame Verte et Bleue (TVB) par un réaménagement écologique du site.

Les objectifs poursuivis par la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme sont de :

- Prendre en compte le projet d'ISDI présenté par l'entreprise TPPL ;
- Déclarer le projet de création d'une ISDI au lieu-dit « La Boirie » d'intérêt général ;
- Rendre compatible les pièces du PLU avec ce projet.



Localisation du projet de futur ISDI près du lieu-dit « La Boirie » à Mozé-sur-Louet

Vous avez dit "concertation" ?

Les habitants et autres usagers du territoire peuvent venir en mairie de Mozé-sur-Louet aux jours et heures d'ouverture au public déposer librement leurs remarques dans un cahier de concertation mis à disposition.

Il leur est également possible d'envoyer un courrier adressé à Madame le Maire à l'adresse suivante : mairie@mozésurlouet.fr
Cette procédure d'évolution du PLU aura pour objet unique l'évolution du PLU pour autoriser le projet d'ISDI de La Boirie et ne pourra pas intégrer d'autres modifications du PLU.

Quelle analyse et quel suivi de la procédure ?

Avant l'enquête publique, le bilan de la concertation sera réalisé par les élus. Ce bilan présentera les réponses aux remarques et sera présenté lors de l'enquête publique, pendant laquelle les habitants auront également la possibilité de déposer leurs remarques et de venir rencontrer le commissaire-enquêteur lors de ses permanences.

Extrait du bulletin municipal « Le Petit Mozéen » (janvier 2026)

- Un article présentant le projet de modification du PLU a été mis en ligne sur le site internet de la commune le 5 décembre 2025 :

A LA UNE, SERVICES PUBLICS

PLU – Mozé-sur-Louet

Enquête Publique – PLU de Mozé-sur-Louet.

[Enquête publique – Conclusions motivées at avis du commissaire enquêteur](#)

[Enquête publique – Rapport du commissaire enquêteur](#)

Déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLU de Mozé-sur-Louet.

Quel est l'objet de la Déclaration de projet n°1 emportant mise en comptabilité du PLU ?

La déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) vise à permettre la création d'une Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) au lieu-dit « La Boirie » au sud de la commune. Ce projet doit permettre à la société TPPL d'obtenir un nouvel exutoire pour le stockage de ses déchets inertes sur une surface de 6,4 ha. La société TPPL, fondée dans les années 1930, est leader dans son domaine dans le département du Maine et Loire. Son activité s'étend à l'exploitation de carrières, la réalisation de travaux publics, la fabrication de bétons et enrobés et la valorisation des matériaux de déconstruction. Aujourd'hui, ce sont 480 femmes et hommes qui font vivre l'entreprise. Le périmètre d'exploitation envisagé par l'entreprise n'est aujourd'hui pas compatible avec le zonage du PLU de Mozé-sur-Louet. Cette incompatibilité empêche aujourd'hui la société TPPL de déposer son dossier de demande d'enregistrement au titre des ICPE auprès des services de l'Etat.

L'intérêt général du projet se manifeste dans la mesure où celui-ci permettra de :

- ▶ gérer par suivi et régularisation à l'échelle de l'EPCI, les flux de matériaux inertes en évitant les dépôts sauvages ;
 - ▶ préserver l'emploi et l'économie communale ;
 - ▶ mieux prendre en compte l'environnement en réduisant la distance de trajet entre les lieux d'accueil d'inertes et le chargement des poids lourds en granulat dans la carrière, et donc réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre ;
 - ▶ se conformer au SCOT ainsi qu'au PRPGD ;
 - ▶ valoriser et consolider la Trame Verte et Bleue (TVB) par un réaménagement écologique du site.
- Les objectifs poursuivis par la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme sont de :
- Prendre en compte le projet d'ISDI présenté par l'entreprise TPPL ;
 - Déclarer le projet de création d'une ISDI au lieu-dit « La Boirie » d'intérêt général ;
 - Rendre compatible les pièces du PLU avec ce projet.



Extraits du site internet communal à la date du 05-12-2025

1.3 REMARQUES ET INFORMATIONS RECUEILLIES DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION

Aucune remarque n'a été formulée par des administrés lors de la procédure de concertation. Le registre de concertation n'a fait l'objet d'aucune remarque.

Accusé de réception en préfecture
049-214902223-20260505-DCM2026-36-DE
Date de réception préfecture : 07/05/2026

1.4 OBSERVATIONS EMISES

Une seule observation a été émise dans le cadre de cette concertation. Une réponse a été apportée au requêteur.

Bonjour

Suite à la parution de l'article dans le n° 121, je me suis rendu en mairie où j'ai rencontré les mêmes problèmes, à savoir que le croquis est quasi illisible au niveau des légendes et des parcelles cadastrales ; en outre il n'est **aucunement fait mention de la hauteur actuelle et de celle finale du monticule à terme.**

Eléments qui me paraissent indispensables pour des remarques judicieuses.

Merci d'avance, cordialement

Extrait du mail envoyé par Monsieur Jean-Pierre MEUNIER le 21 janvier 2026

Bonjour Monsieur MEUNIER,

Suite à votre remarque faisant état de la lisibilité insuffisante des documents consultables en mairie, ainsi que de l'absence d'indications concernant les hauteurs actuelles et finales du projet, voici ci-dessous les précisions apportées par TPPL :

« La future installation de stockage de déchets inertes (ISDI), projetée au lieu-dit *La Boirie*, atteindra une altitude finale de +84 m NGF (altitude de référence exprimée par rapport au niveau de la mer).

Actuellement, les altitudes du site varient dans l'état avant-projet de +70 m NGF au pied du talus de l'ancienne ISDI dans la partie sud à +84 m NGF dans la partie nord au niveau des accès existants.

Les apports de remblais nécessaires au projet seront donc compris entre 0 m dans la partie nord du site et 14 m dans la partie sud.

À l'issue des travaux, l'aménagement final du site prendra la forme d'une prairie, nivelée à une altitude équivalente à celle actuellement observée dans la partie nord, et sera complété par la plantation de haies en périphérie, afin de favoriser l'intégration paysagère du projet. »

Restant à votre disposition,
Cordialement,



Elise BOUSSICAULT

Urbanisme, Elections

Commune de Mozé-sur-Louet

7 Rue du 22 Juillet 1793, 49610 Mozé-sur-Louet

Du lundi au jeudi : 9h-12h / Le vendredi : 9h-16h30

02 41 45 02 40

www.mozesurlouet.fr

Extrait de la réponse apportée par la collectivité le 26 janvier 2026

Accusé de réception en préfecture
049-214902223-20260505-DCM2026-36-DE
Date de réception préfecture : 07/05/2026